

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>20<sup>eme</sup></b>
Nom de site	PARC_DE_BELLEVILLE	Numéro	54U8
Adresse du site	<b>1-7, rue de la Mare</b>	Hauteur	R+13 (42 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la 4G sur un site 2G/3G (800/900/1800/2100 MHz)		
Complément d'info	Trois antennes sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>03/09/2020</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>18/09/2020</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>03/11/2020</b>
Historique et contexte	

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du développement de la qualité de service de son réseau de radiocommunication. L'opérateur est conduit à installer un relais dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne <b>l'ajout des 800/1800/2100 MHz dans la 4G</b> , sur un site couvrant 2G/3G (fréquences <b>800/900/1800/2100/2600 MHz</b> ) orientées vers les azimuts 25°, 150° et 280°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	<i>Entre 6° et 12°</i>
Estimation	25° < 1 V/m ; 150° < 2 V/m ; 280° < 2 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

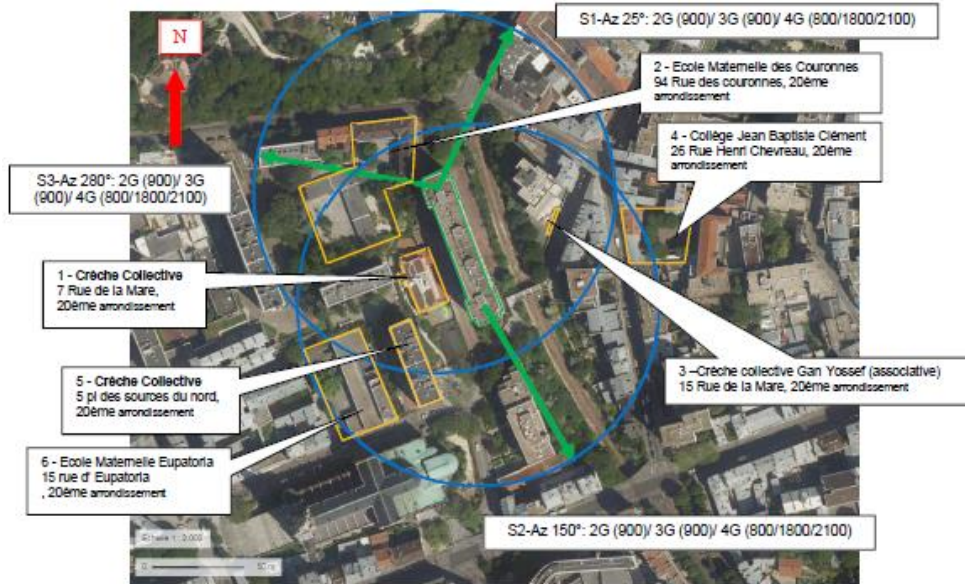
Intégration antenne	Aucun changement.
Zone technique	Des modules seront installés proche antennes et sur la zone technique.
Hauteur antennes/sol	47,80 m

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

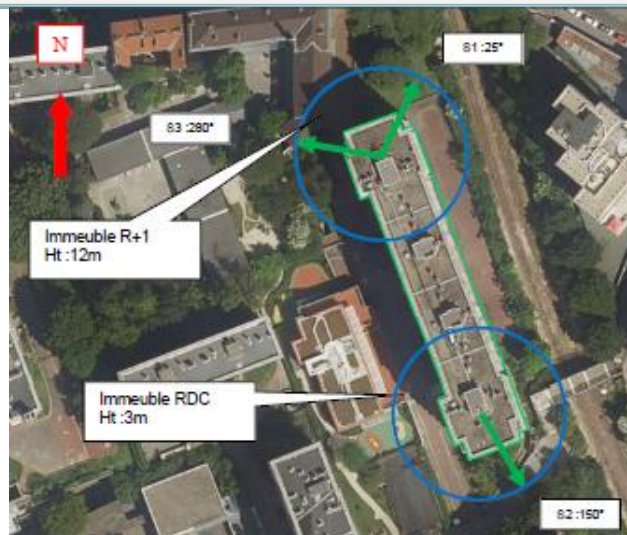
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* Oui/Non	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau de champs(*) en v/m
1. Crèche Collective	7 Rue de la mare 75020 PARIS	7m	non	20m	<1 V/m
2. Ecole Maternelle des Couronnes	94 Rue des Couronnes 75020 PARIS	12m	oui	30m	<1 V/m
3. Crèche collective Gan Yossef (associative)	15 Rue de la mare 75020 PARIS	3m	non	15m	<1 V/m
4. Collège Jean Baptiste Clément	26 Rue Henri Chevreau 75020 PARIS	6m	non	86m	<1 V/m
5. Crèche Collective	5 pl des Sources du Nord 75020 PARIS	30m	non	43m	<1 V/m
6. Ecole Maternelle Eupatoria	15 rue d' Eupatoria 75020 PARIS	8m	non	70m	<1 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**

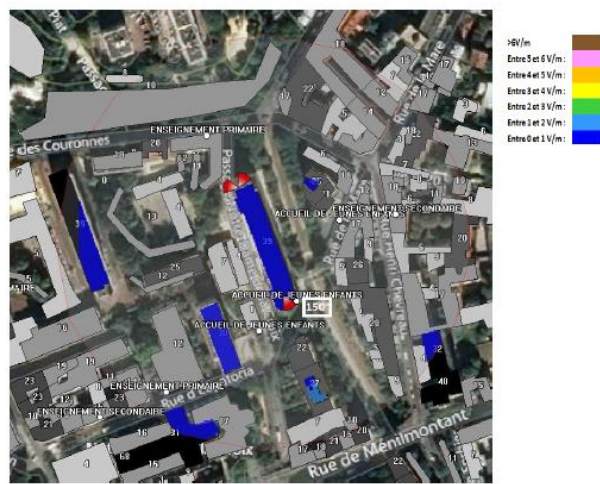


**Simulation et conformité au seuil de la Charte**

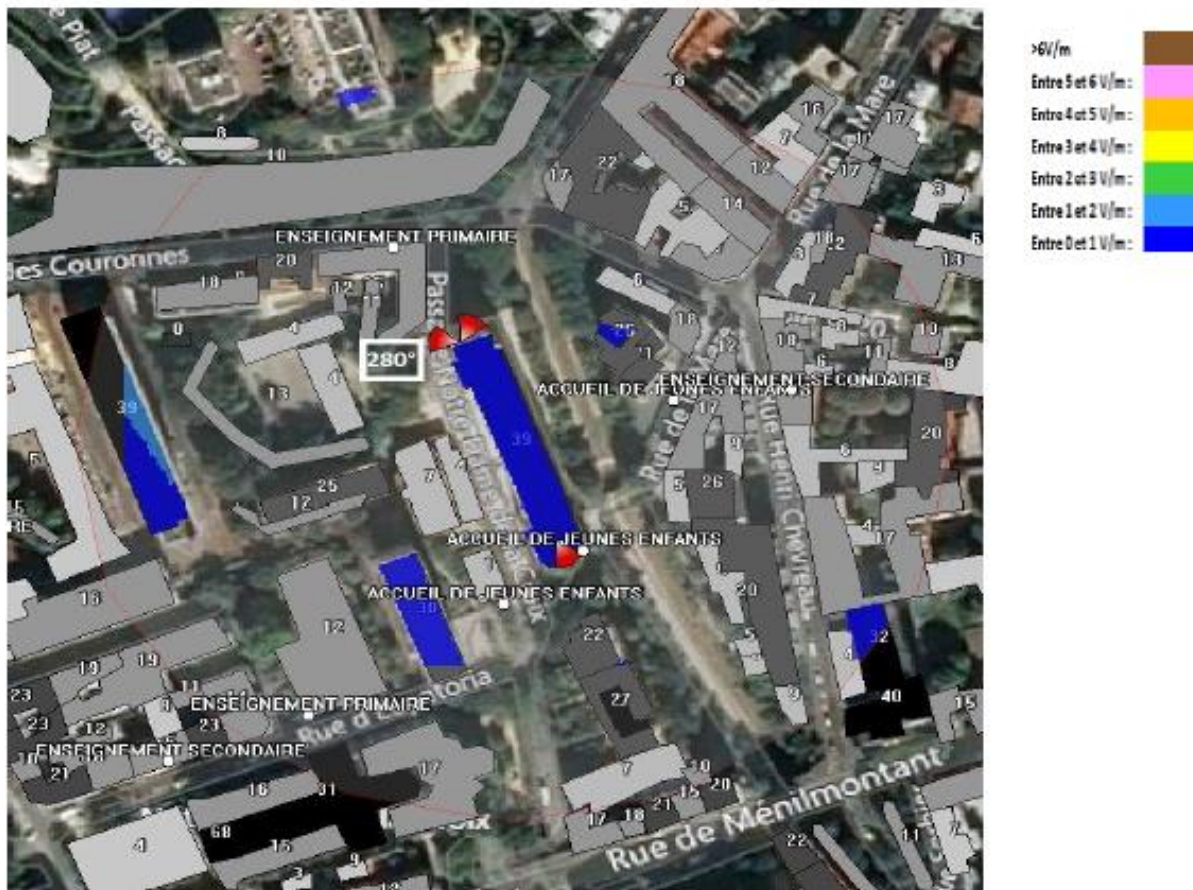
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 25°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 280°
Niveau maximal	Entre 0 et 1 V/m	Entre 1 et 2 V/m	Entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.50 m	28.50 m	25.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :



**Vue des Azimuts**

AZIMUT 25°



AZIMUT 150°



AZIMUT 280°

